



Conflit entre parents et grands parents

Par **GIGI**, le **13/09/2008** à **20:47**

les grands parents de notre enfant de 6 ans nous ont fait un procès pour droit de visite et d'hébergement au moment de l'annonce de la venue d'un deuxième enfant. en première instance ils ont été débouté de toutes leurs demandes et n'ont obtenu du juge que ce que nous leur avions proposé ; suite à cette réponse ils nous font maintenant un appel ; sachant que maintenant c'est au tour du JAF de décider en fonction du dossier, pouvez vous nous dire dans des cas un peu similaire, si le JAF peut modifier totalement le jugement de première instance ou le confirmer voire le cas échéant les débouter de leurs droits ; qu'en est il pour le deuxième enfant ? le JAF peut il l'inclure dans son jugement. a savoir un rapport très conflictuel entre les parents (surtout avec la mère) et la grand mère depuis de longues années.

merci pour votre réponse.